

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2008425	Date d'inspection Le 17 mai 2022	
Nom de l'établissement À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
 -Ratio est respecté lors de la visite.
 -Le babillard pour parents contient tous les documents requis.
 -Les pratiques d'évacuation d'incendie et la vérification du parc extérieur sont faites mensuellement.
 -Les rapports d'incident sont remplis lorsque nécessaire et rangés dans le dossier des enfants.
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive.
 -Discussion avec la directrice de faire des modifications dans l'emplacement de leur parc extérieur.
 -La zone de repos offre aux enfants un endroit calme et propice à la sieste. La disposition de lits respecte la distanciation requise.
 -La majorité des locaux offrent aux enfants une grande variété de matériel, la disposition des zones est invitante et accueillante. Le local des 4ans a besoin d'offrir davantage de définitions dans leurs zones. Une discussion a eu lieu avec la direction et l'éducatrice, une recommandation a été faite de faire un suivi rapproché avec l'agente pédagogique.

Observation :

Pendant la visite, les enfants sont dans des jeux libres. Ils ont ensuite mangé leurs dîners pour ensuite passer à la sieste.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 mai 2022

Date

original signé par
Hélène Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mai 2022

Date